

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

jeudi 16 février 2017

AGENDA 21, ACTE II: ACTION !

Fruit d'un travail de co-construction entre les Vincennois, les élus et les services municipaux, l'acte II de l'Agenda 21 entre en action. Il s'articule autour de 7 axes stratégiques qui se déclinent en 17 thématiques, 37 objectifs opérationnels et 135 actions, à mener à court, moyen ou long terme.

Le 21 février, (comme acte II de l'agenda 21) les Vincennois sont conviés à une soirée animée par le journaliste scientifique Michel Chevalet au cours de laquelle ils découvriront les actions issues de leur réflexion qui seront mises en oeuvre en matière de Développement Durable dans la commune. A noter la présence du Collectif « Bonheur Intérieur Brut », qui proposera des improvisations en lien avec les thèmes de l'Agenda 21.

Les 7 axes stratégiques :

1. Favoriser **la nature en ville** et préserver les ressources
2. Encourager **la gestion durable des déchets** à Vincennes
3. Lutter **contre les pollutions** par une mobilité sobre en énergie
4. Poursuivre le développement **d'un habitat économe** en énergie
5. Permettre à tous de produire et **consommer durablement** et de prévenir les risques sur la santé
6. Renforcer le **bien-vivre ensemble** et la citoyenneté
7. Créer les bonnes conditions pour suivre, mettre en oeuvre et **évaluer le projet**.

« Plus qu'un simple document conçu par et pour l'ensemble des habitants et des acteurs locaux, l'Agenda 21 est une ambition partagée pour la ville de demain », souligne Laurent Lafon, maire de Vincennes - conseiller régional d'Île-de-France.

Vincennes engagée depuis 2010 dans le Développement Durable

2010-2015 : adoption et réalisation de l'acte I

2015- 2016 : concertation et préparation de l'acte II

2017 : mise en oeuvre de l'acte II

Quelques exemples d'actions de l'acte II :

- Mettre en place une « tente des glaneurs » : récupérer les fruits et légumes invendus à l'issue des marchés
- Accueillir un espace de stationnement de vélos sécurisé Véligo.
- Créer un potager participatif



Michel Chevalet est journaliste scientifique, producteur et réalisateur. Dans les années 70, il devient le spécialiste scientifique de la télévision française. Parallèlement à ses activités de journaliste et dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, puis de la Cop 21, Michel Chevalet a conçu et animé une exposition itinérante, "Ma Maison Pour Agir", vulgarisant les techniques liées à la transition énergétique. Que ce soit en plateau ou sur le terrain, il reste fidèle à son souci de pédagogie qui cherche à mettre le savoir à portée de tous. Il est d'ailleurs connu pour son expression « Comment ça marche ? ».

En pratique : Mardi 21 février à 19 h 30 à l'auditorium Jean-Pierre Miquel de Cœur de Ville (entrée libre). Renseignements auprès de la Mission développement durable de la ville de Vincennes : agenda21@vincennes.fr